

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS
DU LUNDI 10 DECEMBRE 2018**

Décisions:

D'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF90'000.- permettant de couvrir la hausse des coûts 2018 estimés de l'EFAJE qui s'est concrétisée cette année.

D'accepter le budget pour l'année 2019 tel que présenté, prévoyant un déficit de Fr. 133'100.-.

D'élire :

à la Commission des Finances (suite à la démission de membres)

Mme Virginie **FURIANI**
M. Frédéric **STAEHLI**

à la Commission de Gestion comme suppléant (suite au changement de commission d'un membre)

M. Stéphane **AYER**

en tant que scrutateur suppléant (suite au déménagement d'un membre)

M. Oliver **GEORGE**

Ainsi délibéré en séance du lundi 10 décembre 2018.

Le Président

La Secrétaire



Frédéric Gex

Alexandra Piot

EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS
DU LUNDI 10 DECEMBRE 2018

Présidence : Frédéric Gex

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS

- ayant pris connaissance du rapport Municipal (préavis Municipal no 09/2018)
« Demande de crédit extra budgétaire pour le financement des coûts liés à l'EFAJE »
- ayant pris connaissance du rapport de la Commission des finances

décide :

**D'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF90'000.-
permettant de couvrir la hausse des coûts 2018 estimés de l'EFAJE qui s'est
concrétisée cette année.**

Cette décision est le résultat d'un vote à main levée totalisant
l'UNANIMITE moins 1 ABSTENTION.

★ ★ ★

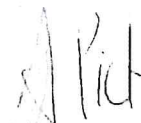
Ainsi délibéré en séance du lundi 10 décembre 2018 à Morrens.

Le Président



Frédéric Gex

La Secrétaire



Alexandra Piot

EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS
DU LUNDI 10 DECEMBRE 2018

Présidence : Frédéric Gex

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS

- ayant pris connaissance du rapport municipal
(préavis municipal no 08/2018) Budget 2019
- ayant pris connaissance du rapport de la Commission des finances

décide :

D'accepter le budget pour l'année 2019 tel que présenté, prévoyant un déficit de Fr. 133'100.-.

Cette décision est le résultat d'un vote à main levée totalisant
OUI 27 – NON 2 – ABSTENTIONS 3

★ ★ ★


Ainsi délibéré en séance du lundi 10 décembre 2018 à Morrens.

Le Président



Frédéric Gex

La Secrétaire



Alexandra Piot

EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS
DU LUNDI 10 DECEMBRE 2018

Présidence : Frédéric Gex

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS

Décide d'élire :

à la Commission des Finances
(suite à la démission de membres)

Mme Virginie **FURIANI**
M. Frédéric **STAEHLI**

à la Commission de Gestion comme suppléant
(suite au changement de commission d'un membre)

M. Stéphane **AYER**

en tant que scrutateur suppléant
(suite au déménagement d'un membre)

M. Oliver **GEORGE**

Ces décisions sont le résultat de votes à main levée totalisant l'UNANIMITE.

★ ★ ★

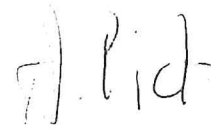
Ainsi délibéré en séance du lundi 10 décembre 2018 à Morrens.

Le Président



Frédéric Gex

La Secrétaire



Alexandra Piot